

## LETTER D'INFORMATION AUX RIVERAINS

Notre agglomération connaît actuellement des changements et des transformations afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et le confort des usagers. Des chantiers sont en cours pour embellir et préserver nos lieux de vie avec des projets de réfection des voies, de mise en valeur de notre patrimoine, et des évolutions qui donnent une juste place à une mobilité plus douce et verte. D'autres chantiers indispensables concernent la rénovation des réseaux d'eau potable, électriques, ou de gaz.

Ces travaux engendrent parfois des répercussions sur votre quotidien et nous vous prions de nous excuser pour cette gêne occasionnée. Néanmoins, nous sommes certains que l'objectif et les résultats recherchés en valent la peine et bénéficieront à tous, en premier lieu aux proches riverains concernés.

Aussi dans le cadre des travaux présentés dans cette lettre, la collectivité et moi-même vous remercions de votre compréhension pour les éventuels désagréments ponctuels qu'ils pourraient engendrer.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments cordiaux.

M. François Bayrou  
Maire de Pau  
Président de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

## Travaux Rues du Comte de Saint Cricq, Tristan Derème et avenue des Lilas

**Du lundi 14 février au vendredi 11 mars, le chantier du Réseau de Chaleur Urbain concernera les rues du Comte de St Crlcq et Tristan Derème et l'avenue des Lilas.**

**Les rues du Comte de St Cricq et Tristan Derème seront mises en double sens le temps du chantier.**

**A partir du lundi 28 février, l'avenue des Lilas sera barrée, depuis la rue Ramond de Carbonnières jusqu'au boulevard Tourasse.**

**Une déviation** sera proposée comme indiqué sur le plan ci-joint.

**Le stationnement et la circulation** des véhicules seront interdits sur les voies nommées et sur les portions indiquées sur les plans ci-après, suivant la signalisation mise en place sur les lieux sauf pour les entreprises chargées des travaux et l'accès aux riverains et aux commerces.

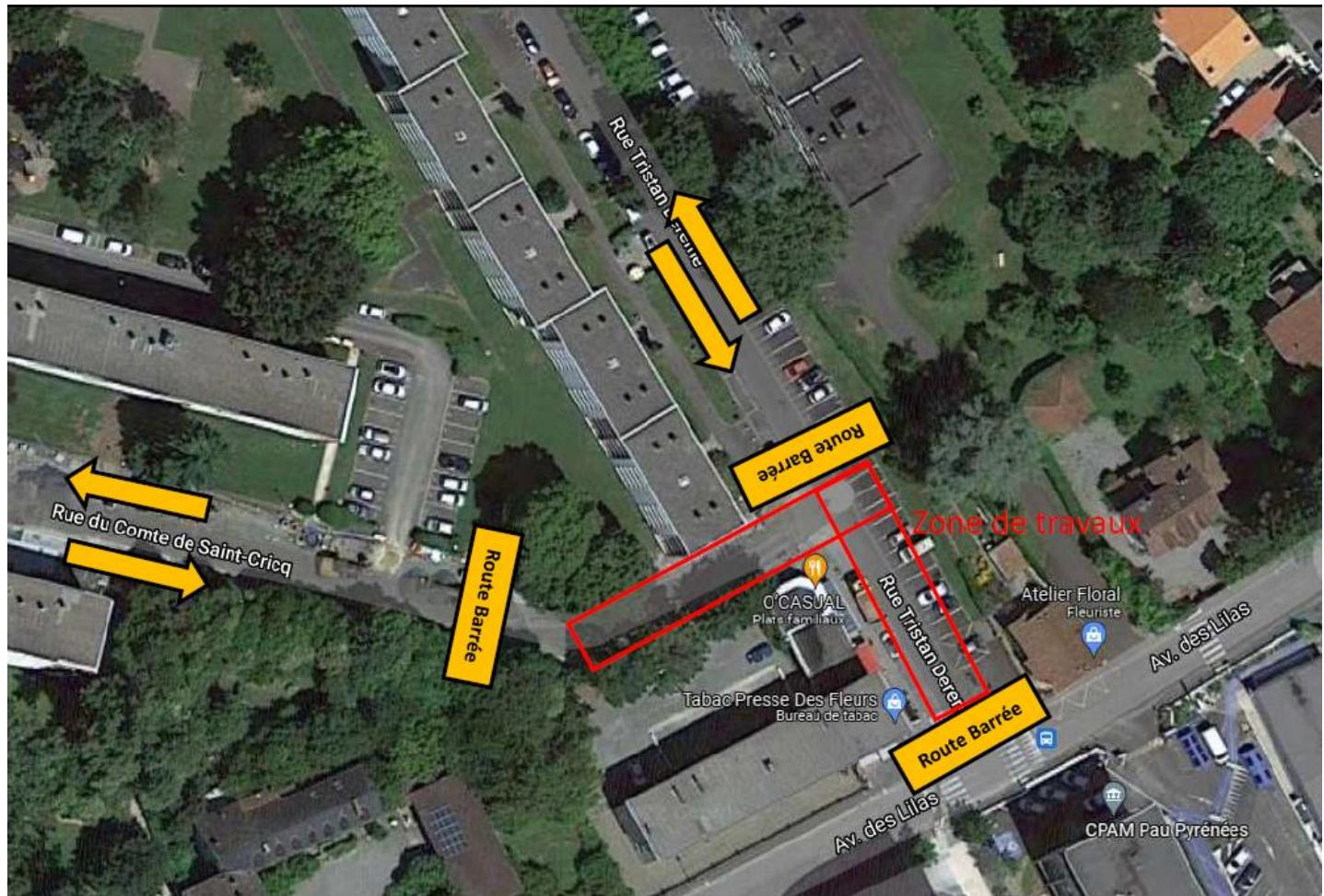
La période du chantier et ses perturbations sur la circulation et le stationnement sont précisées à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions météorologiques et des contraintes liées aux travaux.

Les informations seront actualisées in situ et sur le site  
<https://rezomee.fr/agglo-pau/>

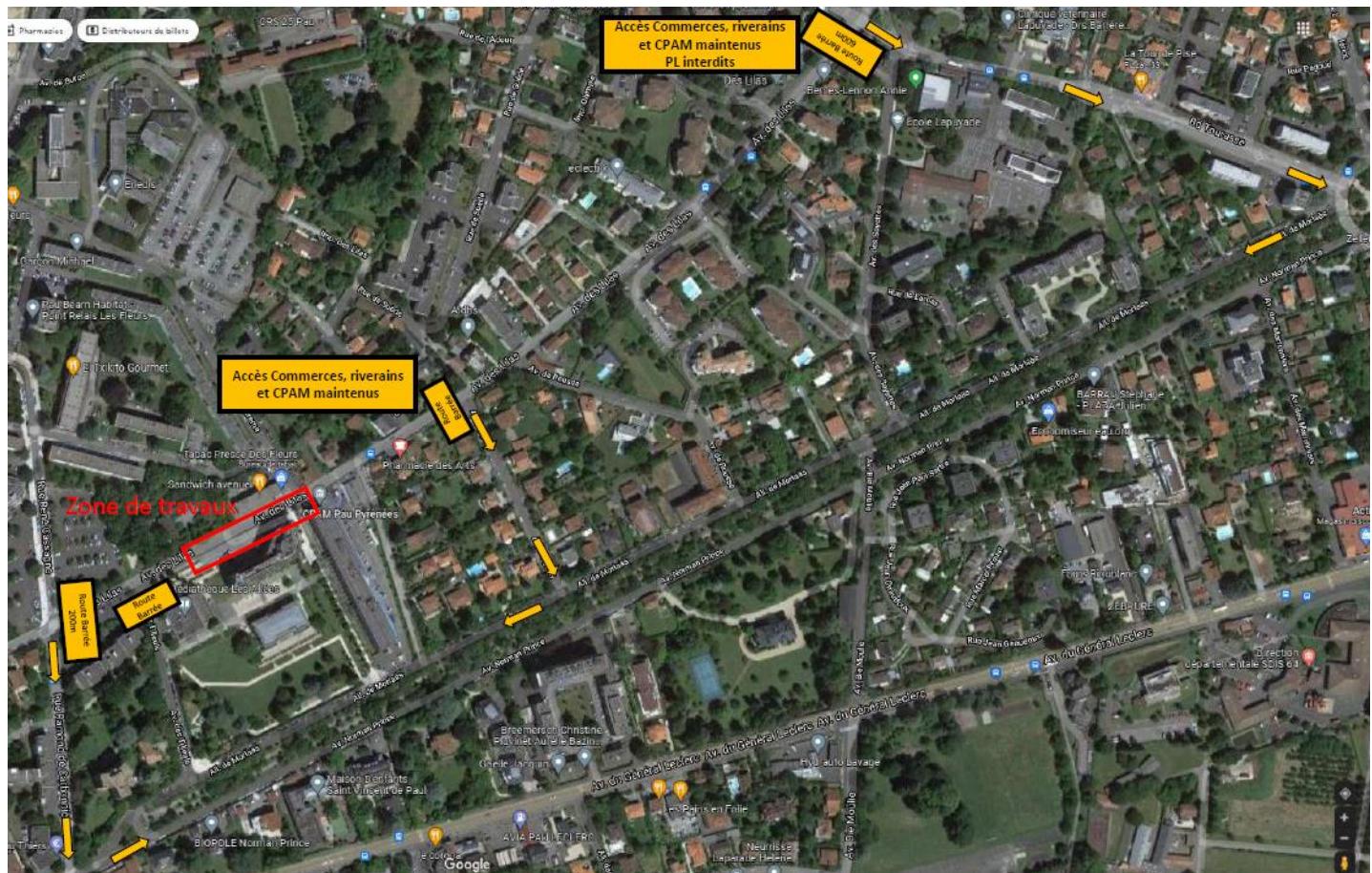
Merci de votre compréhension.

La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

1<sup>ère</sup> phase : Rues Comte de Saint Cricq et Tristan Derème à partir du 14 février



## 2<sup>ème</sup> phase : avenue des Lilas à partir du 28 février



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAU BÉARN PYRÉNÉES

Hôtel de France - Place Royale - BP 1508 - 64036 Pau cedex - France | Tél. +33 (0)5 59 27 85 80 | Mail : [communication@agglo-pau.fr](mailto:communication@agglo-pau.fr) | [www.pau.fr](http://www.pau.fr)

Afin de faciliter la réalisation des travaux et d'en minimiser les impacts dans votre quotidien, vous disposerez d'interlocuteurs à chaque instant :

- **Préalablement aux travaux**, Virginie Gonzalez, facilitatrice du chantier, est à votre disposition pour tout point particulier que vous souhaiteriez partager en anticipation du chantier : [v.gonzalez@agglo-pau.fr](mailto:v.gonzalez@agglo-pau.fr) ;
- **Dès que les travaux ont débuté, et pendant toute leur durée**, toute sollicitation doit être adressée par courrier électronique à l'équipe de médiation à l'adresse : [mediateur@ecocene.fr](mailto:mediateur@ecocene.fr) .
- **Maison mobile de l'Energie** : pour répondre à vos questions et en savoir plus sur le sens du projet de Réseau de Chaleur Urbain, rendez-vous mardi 1<sup>er</sup> mars de 14h00 à 16h00 (place de la République, à proximité des Halles).



Informations sur le déroulement du chantier :

La **réfection de la chaussée se fera en deux phases** : d'abord avec un enrobé provisoire, le temps que le terrain se tasse, puis la pose de l'enrobé définitif 3 à 6 mois plus tard.